

Réunion du Conseil d'école #2

année scolaire 2024 – 2025

mardi 18 février

Présentation des membres

- Tour de table : présentation + remerciements aux membres présents

Sont présents :

<i>Colas Gransard – Directeur & enseignant Elémentaire Marie-Noëlle Segueineau – DDEN Joy Gangloff – Présidente de l'APE Lolita Aupetit – Représentante des Parents d'élèves Manon Canti - Représentante des Parents d'élèves Alain Villeneuve – Maire de La Villedieu Jean Luc Duguy – Maire Blanzay sur Boutonne Jean Michel Gautier – Maire Dampierre sur Boutonne Sylvain Moreau – Elu Commune de St Georges de Longuepierre</i>	<i>Estelle Perochon - Représentante des Parents d'élèves Amandine Baillarguet - Représentante des Parents d'élèves Océane Bouillon – Responsable périscolaire Damien Chat – Directeur ALSH Sandrine Passebon – ATSEM Delphine Dezieix – Enseignante Maternelle Marion Carné – enseignante Elémentaire Martine Pluchon - Elu Commune de Nuaillé sur Boutonne</i>
--	---

Sont excusés :

Maurice Pineau – Maire de St Georges de Longuepierre
Séverine Barriol – Responsable Service Scolaire CDC
Jessica Beaumont – Coordinatrice CDC
Julie Longeville – Représentante de parents d'élèves
Audrey Rivault – Représentante de parents d'élèves

Point sur l'année en cours - effectifs

- **point sur les effectifs actuels :**

3 classes : 1 maternelle – 2 élémentaires (effectifs mat : 21 - effectifs elem : 21 et 25) : **67 élèves**

ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
7	4	10	13	8	10	5	10

- **point sur les effectifs futurs pour la rentrée 2025 :**

ps	ms	gs	cp	ce1	ce2	cm1	cm2
8	7	4	10	13	8	10	5

Rentrée 2025 - effectif : **65 élèves** : 10 départs en 6ème et 8 arrivées en Petite Section

3 classes : 1 maternelle – 2 élémentaires

La répartition des niveaux dans les deux classes élémentaires n'est pas encore définie.

Actions pédagogiques passées et à venir - projets 2024 2025

> **Spectacle pour Noël offert par l'APE** pour les 3 classes à l'école avec venue du Père Noël, distribution de cadeaux et goûter.

> **Actions en partenariat avec l'infirmière scolaire** : éducation à la santé pour les CP/CE1 (hygiène dentaire, alimentation, sommeil) et à la sexualité (à venir) pour le C3 - relaxation corporelle pour les trois classes - des séances de relaxation ont déjà eu lieu.
Le 4 juillet : intervention de l'infirmière scolaire auprès des nouveaux parents (sommeil, hygiène alimentaire)

> **Projet « moi, jeune et citoyen » pour les CM2** en janvier, temps d'échanges et de réflexion sur le rôle de citoyen avec les équipes de la CDC.

> Education Physique et sportive

- Rencontres USEP pour les trois classes
- Séquence de vélo dans la classe de CP/CE1 organisée sur mai/juin – une information aux familles sera faite pour l'organisation en amont.
- séquence de natation pour les CE2-CM1-CM2 en fin d'année

> Semaine thématiques et coéducation

- **Semaine des mathématiques** du 10 au mercredi 19 mars 2025
- **Semaine des langues** du 17 au 25 mars 2025
- **Semaine de la maternelle (et de l'élémentaire)** du 14 au 18 avril 2025

> Nature et développement durable :

- intervention de l'association FREDON en partenariat avec la mairie de Rives-de-Boutonne pour un exposé sur les frelons asiatiques – distribution d'un piège à monter par les élèves
- projet jardin en élémentaire : semis et plantation de saison, poursuite de l'entretien de la mare et du jardin (journée au jardin à organiser au printemps)

> C3 : liaison CM2/6ème

classe transplantée en fin d'année : les élèves de cycle 3 vont travailler dans les locaux du collège, avec certains professeurs

> **Collaboration avec la médiathèque Aulnay** pour la maternelle – séances à la médiathèque et en classe

> Lecture et bénévolat

Intervention de l'association Lire et faire lire dans la classe maternelle et sur le périscolaire

> **Carnaval à l'école** : les enfants pourront venir déguisés le vendredi 21 février, une activité fabrication de crêpes est organisée

> Sorties scolaires

En plus des sorties USEP, plusieurs sorties thématiques à la journée sont en train d'être préparées pour les trois classes mais pas de voyage avec nuitées pour l'élémentaire cette

année (dont une première sortie pour la classe de CE2/CM1/CM2 au Paléosite le jeudi 12 mai + projet correspondance avec une autre école).

> **fête de l'école** : vendredi 27 juin 2025 à **Dampierre-Sur-Boutonne**.

Matériel, hygiène et sécurité

> Travaux réalisés

- montage des meubles WESCO à casiers - installation d'étagères pour le stockage d'archives - pose de tuteurs pour soutenir un arbre dans la cour - réparation du grillage de l'enceinte de l'école - réparation bardage préau élémentaire - enlèvement de gros déchets (mobilier cassé et cartons) - réparation tringle porte salle de motricité - pose de porte-manteaux dans la salle de motricité	- changement radiateur HS – sanitaires en élémentaire garçons - réparation des chasses d'eau – sanitaires en maternelle (3) - réparation porte du local vélo - cours de récréation maternelle - changement de néons - récupération de vieux matériel informatique non utilisé ou HS - réparation porte du placard de salle de sieste
---	--

Vie de l'école

Le conseil d'école remercie l'investissement des parents membres de l'APE pour leur dynamisme et leurs initiatives.

Nous adressons un grand merci l'APE, la mairie de St Georges et toutes les personnes qui se sont investies pour offrir aux élèves un moment spécial à l'occasion de Noël avec un goûter, des confiseries et bien sûr la venue du père Noël.

Les séances d'aide aux devoirs se poursuivent les lundis, mardis et jeudis grâce à l'implication de nos bénévoles. Nous les en remercions infiniment.

Nous accueillons Alicia en service civique dans l'école qui aide dans les classes et dans la vie de l'école. Nous la remercions sincèrement pour son bel engagement.

Nous pointons le caractère indispensable de jeunes en SCU à l'école. C'est une aide essentielle au bon fonctionnement de l'école, au montage de projets et à l'accueil de nos élèves. Nous déplorons l'impossibilité cette année de pouvoir recruter un SCU supplémentaire.

L'accueil du SCU à l'école est un partenariat à double sens. Depuis plusieurs années maintenant, de nombreux jeunes se sont investis pleinement au service de notre école. Nous avons à cœur de leur offrir un tremplin en les formant et en les accompagnant dans leurs projets futurs.

L'équipe enseignante tient à remercier l'action de la CDC Vals de Saintonge et de ses agents pour leurs interventions dans l'école et tout particulièrement les services techniques toujours à l'écoute et réactifs.

Questions diverses

S'agissant du temps méridien :

En réponse à de nombreuses questions des familles et relayées par les Représentants de Parents d'Elèves, un point a été fait par les équipes de la CDC – le détail du fonctionnement du temps méridien a été développé par écrit pour que chaque famille puisse être informée. Cf. document en annexe de ce compte-rendu.

S'agissant de la perspective de création d'une cantine :

*Mot de Madame Barriol – Responsable Service Scolaire CDC
(mail du 13 février 2025)*

En réponse aux interrogations des familles concernant la construction d'un réfectoire à proximité de l'école, voici les éléments que vous pouvez leur communiquer.

Une réflexion est actuellement en cours sur ce sujet.

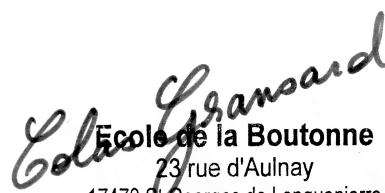
Les élus examineront cette question et procéderont à un arbitrage afin d'évaluer la possibilité d'intégrer, dans les prévisions budgétaires, une étude de faisabilité en vue de la construction d'une cantine scolaire à proximité de l'établissement.

Cette démarche vise à garantir une analyse approfondie des besoins, des contraintes techniques et des implications financières liées à un tel projet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de cette réflexion.

La réunion du Conseil d'école s'achève à 19h03.

La prochaine réunion aura lieu le 17 Juin 2023 .


École de la Boutonne
23 rue d'Aulnay
17470 St Georges de Longuepierre
Tel : 05 46 24 00 58



- Sachant que les 2 classes d'élémentaires sont mélangés, y a t-il un "chef" de table ?

Un chef de table n'est pas nommé. Les agents font en sorte de demander aux enfants de participer sur la base du volontariat au débarassage et veille à ce que les enfants volontaires ne soient pas forcés par d'autres à s'occuper de cette tâche. Les enfants sont placés selon un plan de table établi avec l'équipe de restauration et l'équipe enseignante en fonction afin de réguler le groupe et les éventuels conflits.

- Les enfants se servent ils eux même ?

- L'entrée froide est servie par l'agent d'office avant l'arrivée des enfants. La soupe est servie dans un pichet et les enfants se servent à chaque table.

- Le plat chaud est servi en plat sur les tables. Nous incitons les enfants à goûter avant de dire qu'ils n'aiment pas.

- Le fromage et le dessert sont servis par les agents.

- Le rab d'entrée et plat est proposé aux enfants qui sont resservis à l'assiette par les agents.

- Combien de fois chaque enfant peut-il se resservir ?

Les enfants peuvent se resservir tant qu'il y a du rab. Les agents repassent au moins deux fois auprès des enfants pour leur proposer le rab.

- Est-ce que les portions sont respectées par rapport au besoin et à l'âge de l'enfant ?

Les proportions sont respectées selon les préconisations de grammage en fonction de l'âge des enfants. L'agent d'office remplit les plats présentés sur la table et elle ressert en fonction des demandes des enfants. Nous travaillons actuellement avec l'agent d'office afin de réguler cela ; elle va proposer dans le plat plus de nourriture afin d'éviter trop de passage pour le rab et permettre aux agents de passer plus de temps avec les enfants pour la pédagogie et des temps de discussion. Cependant les restes seront toujours pesés en fin de repas selon le projet de l'école et le compost afin de voir ce qui est reçu, consommé et jeté.

- Les menus sont-ils élaborés et validés par une diététicienne ?

Les menus sont tous élaborés et validés par la diététicienne et l'équipe de la cuisine centrale de l'hôpital qui produit les repas de l'école.

Envoie par PJ l'affiche « Ma cantine »

- Est-ce que tous les enfants participent au débarrassage des couverts ?

Il est demandé aux enfants de débarrasser en bout de table lors de la fin du repas. Chaque enfant doit empiler son assiette, son verre et ranger ses couverts. Les déchets sont triés et pesés. Les agents passent avec un chariot auprès des tables pour récupérer la vaisselle.

- Qui nettoie les tables ? Si ce sont les enfants, ont-ils contact avec des produits chimiques ?

Il est demandé sur la base du volontariat aux enfants de nettoyer leur table. Les enfants ont à disposition une lingette et de l'eau. Quand les enfants sont partis, l'agent d'office nettoie et désinfecte les tables avec le produit adéquate.

- Combien de personnes interviennent auprès des enfants ?

Sur le temps méridien quatre personnes interviennent ponctuellement auprès des enfants ; une atsem, une agent d'accompagnement à l'enfant et une agent d'office. Une animatrice est présente chaque jour, une alternance entre deux agents est effectuée. Régulièrement, la coordinatrice scolaire et/ou le directeur périscolaire effectuent des visites.

- Quel est l'organisation du temps de midi, de la sortie de la classe à la reprise des cours ?

- 12h : Fin du temps de classe maternelle. L'Atsem s'occupe des TP et MS ; passage aux sanitaires et habillage. Arrivée du bus. Le groupe se rend à la salle des fêtes (distance de 600 mètres de l'école). Le bus repart en direction de l'école.

- 12h-12h15 : L'agent d'accompagnement à l'enfant prend en charge les GS ; temps de récréation ou histoire en fonction de la météo en attendant les élémentaires.

- 12h15 : Fin du temps de classe élémentaire. L'animatrice prend en charge les enfants et les GS/élémentaires se rendent en bus à la salle des fêtes.

- 12h15-13h15 : temps de repas des enfants. L'agent d'accompagnement aidé de l'agent d'office servent le repas des enfants. L'animatrice accompagne les enfants sur le temps de repas avec des échanges, de la pédagogie...

-13h00 : après avoir débarrassée, l'Atsem repart avec son groupe d'enfants pour le temps de sieste. Arrivée sur l'école, vers 13h10 ; passage aux sanitaires, change des enfants qui ont une couche, temps calme et endormissement. Les moyens rentrent avec les PS. Sur les jours où ils ne dorment pas, ils participent au temps de l'histoire en attendant l'arrivée de leur enseignante qui prend le relais.

- À partir de 13h15 : fin de repas et débarassage du service élémentaire, départ du groupe pour l'école. Temps de récréation avant la reprise de l'école (maternelle 13h30, élémentaire 13h45).

- Les enfants ont-ils assez de temps de récréation ?

La complexité de l'organisation actuelle ne permet pas d'offrir aux enfants un temps plus long de récréation aux enfants. Le temps de déplacement en bus, nous en a contraint à rester tout le temps de la pause méridienne à la salle des fêtes. Cependant, l'équipe enseignante a pu par le passé leur laisser plus de temps de récréation après le repas quand des soucis (repas un peu long, soucis de comportement des enfants) ont dû faire retarder le retour à l'école. Néanmoins nous constatons une amélioration de ce temps, en terme d'organisation que de comportement des enfants ce qui favorise un temps de repas serein, un retour plus calme à l'école.

- Est-ce que l'option de la construction d'une cantine est sérieusement envisagée ?

Une réflexion est actuellement en cours sur ce sujet.

Les élus examineront cette question et procéderont à un arbitrage afin d'évaluer la possibilité d'intégrer, dans les prévisions budgétaires, une étude de faisabilité en vue de la construction d'une cantine scolaire à proximité de l'établissement.

Cette démarche vise à garantir une analyse approfondie des besoins, des contraintes techniques et des implications financières liées à un tel projet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de cette réflexion.

N.B : Comme exprimé lors du premier conseil d'école, les parents d'élèves sont conviés à venir sur une pause méridienne afin de voir le déroulement de celle-ci. Il suffit de prendre contact en amont avec Mme Beaumont (jessica.beaumont@valsdesaintonge.fr ou), coordinatrice scolaire pour fixer un jour.